AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-4-83148986



Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Aquitaine

Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

Abonnement annuel 100 F

SPV

(56) 86.22.75

BULLETIN TECHNIQUE N° 12 - MARDI 19 AVRIL 1983

VITICULTURE

EXCORIOSE

Dans les vignes atteintes d'excoriose si aucune application d'hiver à base d'arsenite de soude n'a été effectuée, les conditions climatiques actuelles très instables, donc propices aux contaminations, doivent inciter les viticulteurs à réaliser une intervention :

- dans les situations les plus avancées où le stade E (premières feuilles étalées) commence a être atteint, effectuer la seconde application (voir bulletin n° 11 du 12 avril).

- dans les autres cas, effectuer le premier traitement du stade C/D (pointe verte à sortie des feuilles).

BLACK-ROT

Cette maladie, dont la progression en 1982 a été certaine mérite pour la présente campagne toute l'attention des viticulteurs. Les différentes observations biologiques effectuées actuellement montrent que les périthèces de la maladie sont mûrs et donc que les contamintations primaires sont possibles. Il convient donc, dans les situations les plus avancées (premières feuilles étalées) et sur les parcelles atteintes par la maladie l'année dernière, de réaliser une intervention. Ce traitement peut donc correspondre à la deuxième application excoriose.

Parmi les produits autorisés à la vente contre cette maladie, il est préférable d'employer pour les premières interventions un dithiocarbamate. On peut citer notamment :

- mancozèbe (Dithane LF et M 45, Sandozèbe) à 280 g de MA/hl
- manèbe (nombreuses spécialités) à 280 g de MA/hl
- propinèbe (Antracol) à 280 g de MA/hl.

Diverses associations contenant ces matières actives peuvent être également utilisées.

.../...

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur. Gérant : A. GRAVAUD

Publication périodique
Inscription à la CPPAP n 524 AD
ISSN n 313244253.00016

Régisseur d'avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

P 519

ARBORICULTURE

TAVELURES DU POIRIER ET POMMIER - OIDIUM DU POMMIER

Se reporter aux indications du bulletin n° 11 du 12 avril et renouveler si nécessaire la protection contre ces maladies.

Il convient d'ajouter au tableau des fongicides pouvant être utilisés en traitement curatif sur pommier la TRIFORINE (Saprol, Denarin) avec un délai d'utilisation de 3 à 4 jours après le début de la contamination (neutre à légèrement favorisant vis à vis de la rugosité sur Golden).

Nous rappelons également qu'en période sensible l'action favorisant la rugosité de certains fongicides peut être plus ou moins limitée par addition de produits désensibilisants à base de soufre (bulletin n° 9 du 31.3.83).

BACTERIOSE DU NOYER

Le stade "bourgeons éclatés, premières feuilles commençant à se desserrer" étant atteint, effectuer un traitement cuprique avec une bouillie contenant 150 g/hl de cuivre métal, soit :

- 300 g/hl d'une spécialité dosant 50 % de cuivre métal
- 600 g/hl d'une spécialité dosant 25 % de cuivre métal
- 750 g/hl d'une spécialité dosant 20 % de cuivre métal.

GRANDES CULTURES

CEREALES A PAILLE

La situation sanitaire des céréales a évolué depuis notre dernier bulletin, en particulier en ce qui concerne les maladies du pied. On observe en effet de plus en plus de fusariose, et les contaminations tardives de piétin-verse permettent maintenant d'observer cette maladie plus fréquemment sur blé.

Sur blé, la septoriose n'a que peu évolué. Quant à la rouille brune, elle est actuellement plus fréquemment observée dans le Lot et Garonne et autour de l'estuaire de la Gironde. Les deux foyers de rouille jaune actuellement connus sont sur Talent.

Sur orge, la rhynchosporiose dont la présence est généralisée continue à évoluer (5 à 50 % des talles infestées).

Nous rappelons les conseils donnés dans notre bulletin n° 10 du 7 avril dernier en matière de décision de traitement :

- pour le blé, tenir compte de l'ensemble des maladies observées pour moduler les seuils de traitement et ajuster le produit en fonction de la variété (sensibilité aux rouilles).

- pour l'orge, attendre le stade 9 (gonflement) pour intervenir si la rhynchosporiose évolue peu.

Fiche phytosanitaire (photos)

La fiche ci-jointe n'a pas pour but de présenter toutes les maladies du blé et de l'orge. Son objet est d'accompagner vos observations car elle montre les maladies qui, présentes au pied ou à certains étages foliaires, permettent de raisonner l'opportunité d'un traitement et le choix des produits.

Nous attirons cependant l'attention de nos lecteurs sur la difficulté que représente l'identification précoce des maladies du pied : les présentes photos les montrent justement à des stades peu avancés.

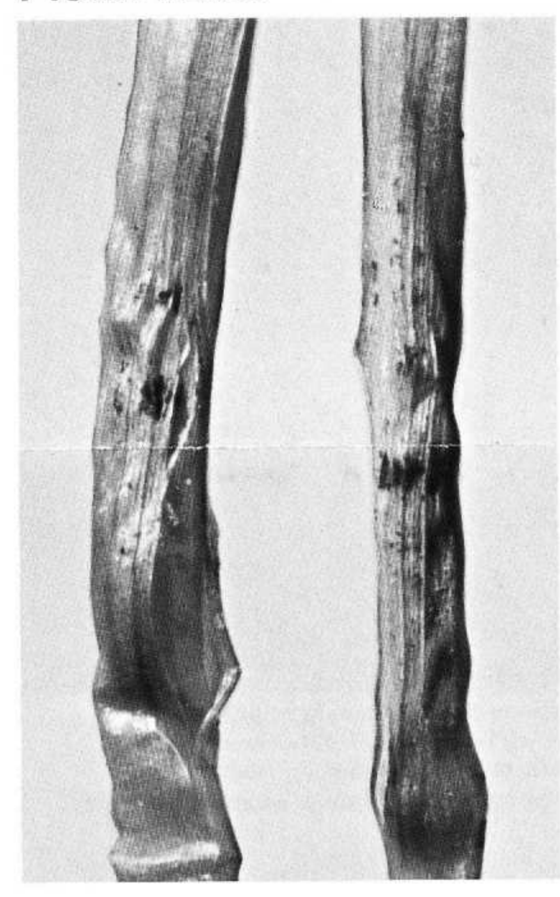


MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

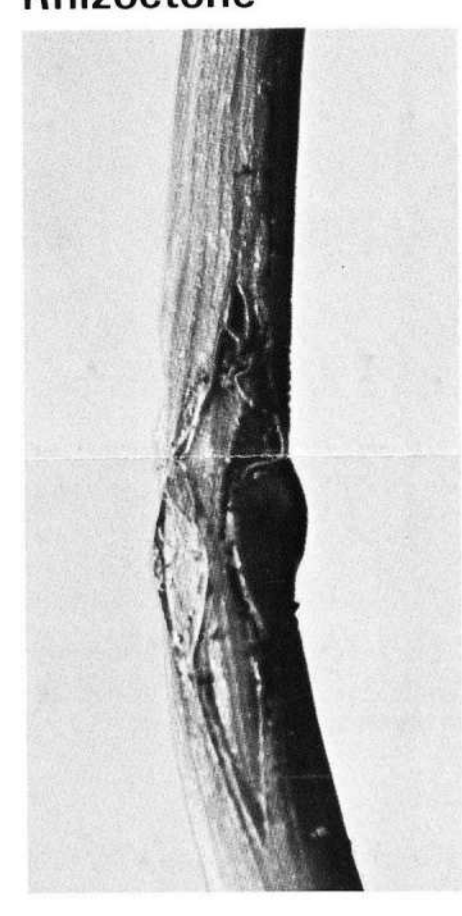
LES MALADIES DES CÉRÉALES

Les maladies du pied...

Pietin verse



Rhizoctone



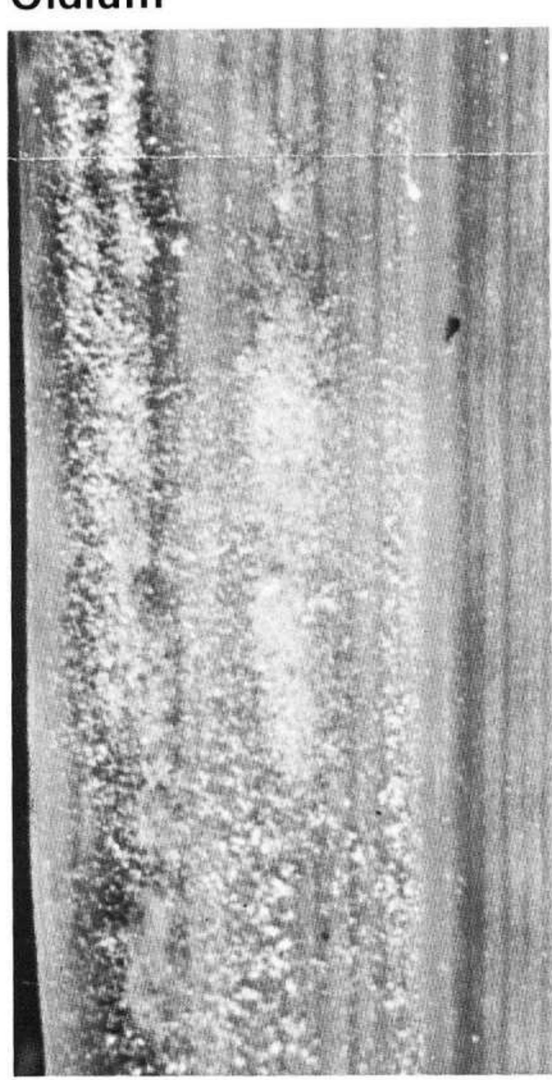
Fusariose



... Identifiez-les dès le redressement !

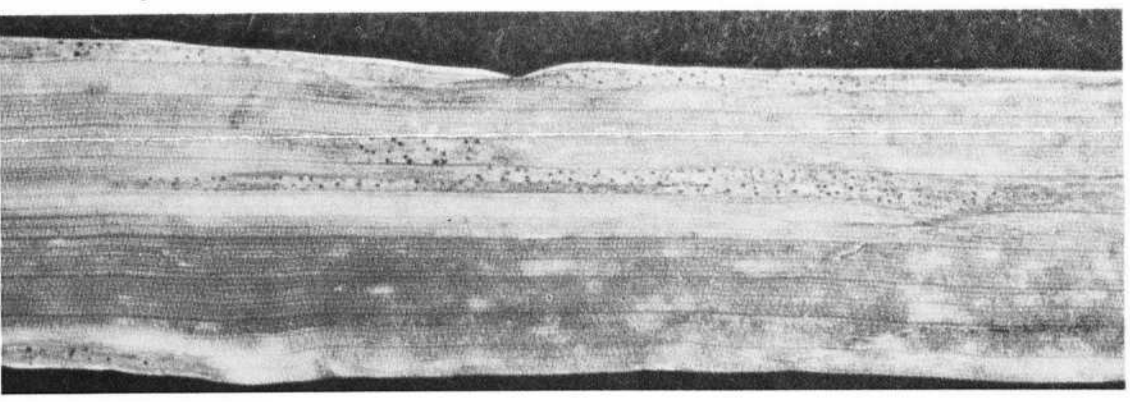
Les maladies du feuillage...

Oïdium

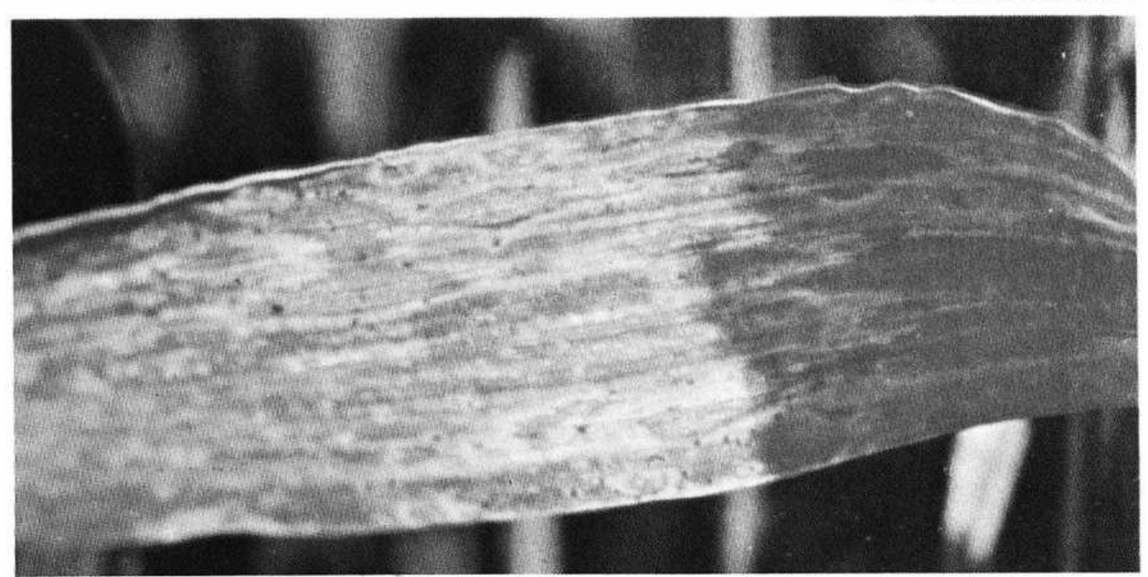


Les Septorioses

Septoria tritici



Septoria nodorum



SPV imprim Lyon Février 1983

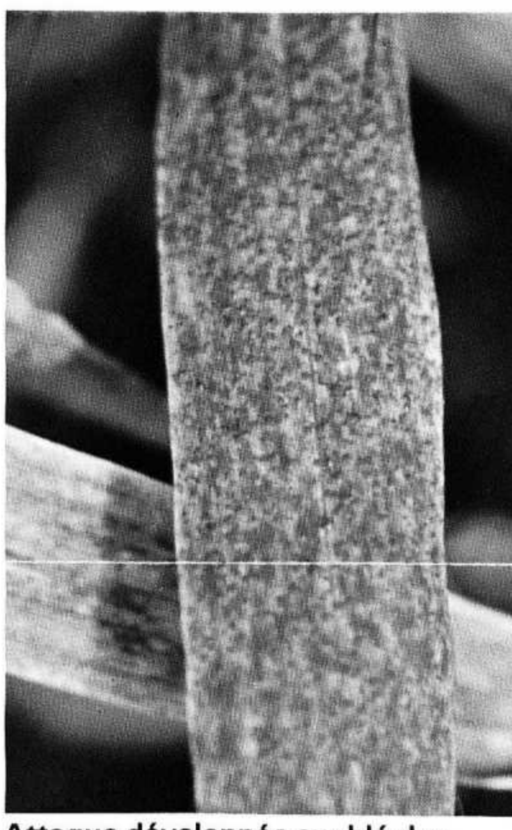
P 520

Les Rouilles

Rouille jaune

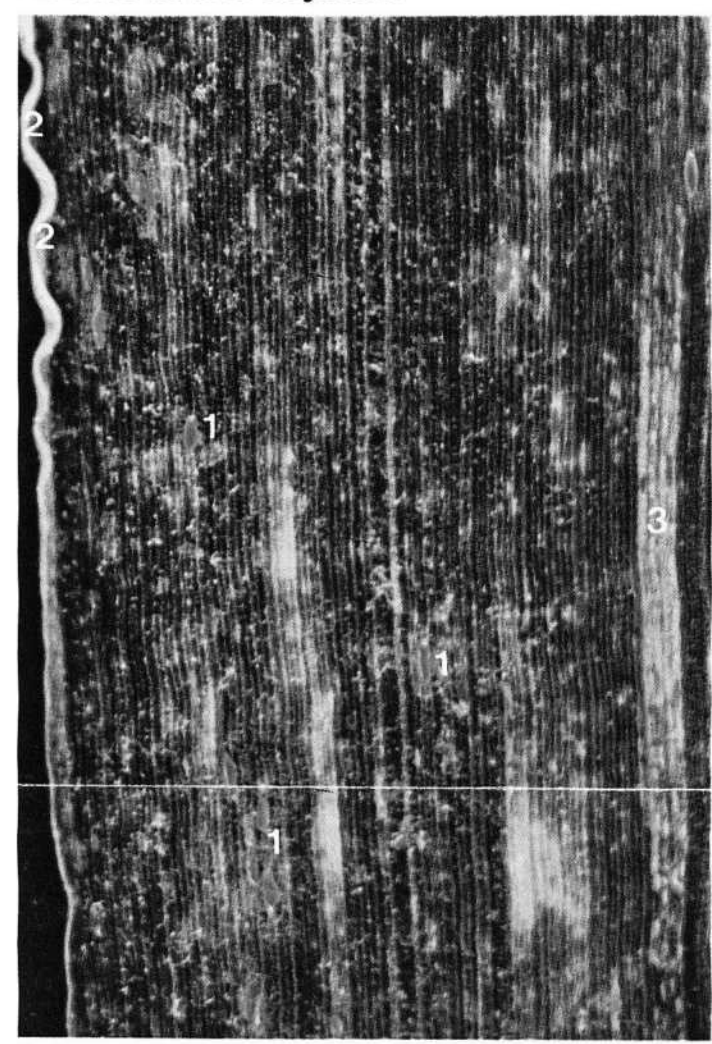


Rouille brune



Attaque développée sur blé dur.

Rouille brune et jaune



1. Pustules sporulantes de rouille brune.
2. Bord du limbe desséché et enroulé, masquant les pustules de rouille jaune.
3. Pustules de rouille jaune alignées en stries.

Rhynchosporiose de l'orge

1. Attaque à la base du limbe (ligule).
2. Jeune tâche : remarquer la décoloration et le liseré.
3. Tâche ancienne avec nécrose.



Forte attaque parvenue sur la dernière feuille (F1).

... Détectez leur apparition et surveillez leur évolution !